



## **CGT FINANCES PUBLIQUES De la GIRONDE**

**Cité administrative  
Tour A 1<sup>er</sup> étage, Boite 85  
33090 Bordeaux cedex  
Tél: 05 56 24 81 52 Fax 05 56 24 86 34**

**24, rue François de Sourdis  
33060 Bordeaux cedex  
( Tél/fax 05 56 90 76 93)**

# **Compte-Rendu de Mandat des élu(e)s CGT**

Depuis les élections professionnelles de 2011, les élu(e)s de la CGT ont été les représentant(e)s des personnels de la DRFiP de la Gironde.

Nous étions:

3 représentants au Comité Technique Local (+ 3 suppléants)

1 représentant titulaire en CAPL A (+ 1 suppléant)

2 représentants titulaires en CAPL B (C. P et Contrôleur 2<sup>ème</sup> classe) (+ 2 suppléants)

2 représentants titulaires en CAPL C (AAP 1<sup>ère</sup> classe et AAP 2<sup>ème</sup> classe) (+ 2 suppléants)

Nous tenions, à la veille des élections professionnelles qui se dérouleront le 4 décembre 2014, à rendre compte à l'ensemble des personnels du travail effectué par les élu(e)s de la CGT mais aussi par ses représentant(e)s aux C.H.S et C.D.A.S.

### **LE COMITE TECHNIQUE LOCAL (C.T.L)**

Le C.T.L est compétent en matière d'organisation et de fonctionnement des services, de gestion des effectifs et des emplois, en matière budgétaire, de règles statutaires, de formation professionnelle, etc...

Cette liste n'est pas exhaustive, mais démontre l'importance de cette instance éminemment «politique».

La direction doit soumettre à l'avis des organisations syndicales tous les projets envisagés dans ces domaines. Les débats permettent de déterminer ou orienter les décisions prises par la direction locale.

Même si nous ne sommes pas dupes des limites de ce prétendu «dialogue social», il n'en reste pas moins que les revendications portées par les élus CGT trouvent tout leur sens dans un contexte particulièrement dégradé, par le manque de moyens, la baisse des effectifs et les restructurations en tous genres.

**Le vote pour élire vos représentants au C.T.L est prépondérant.**

**Il permet de déterminer le nombre d'élus dans cette instance mais aussi le nombre de sièges attribués à chaque Organisation Syndicale au C.H.S et au C.D.A.S.**

**MERCI DE NOUS RENOUVELER VOTRE CONFIANCE  
VOTEZ CGT LE 4 DECEMBRE**

## LE TRAVAIL DES ELU(E)S CGT AU C.T.L

Depuis toujours et de plus en plus, face au «rouleau compresseur» de la politique libérale dont les méfaits s'accroissent, les collègues, les services, les missions ont besoin d'élus CGT qui avancent des propositions constructives et solidaires et qui privilégient l'intérêt collectif.

C'est le sens et le fil conducteur des interventions des représentants de la CGT qui ont siégé depuis le scrutin de 2011.

Par exemple, concernant les restructurations, nos nombreuses interventions tant auprès des élus que des usagers (de la CUB ou du Blayais) ont permis de faire repousser des projets mal ficelés et néfastes pour les agents comme pour le service public.

Ou encore la mise en place de

l'accueil commun des SIE à Mérignac pour lequel la CGT a obtenu le prolongement d'un an de l'expérimentation mise en œuvre par la direction.

Dans ce contexte difficile où les coups portés aux agents, à nos missions et à nos services sont toujours plus violents, les élus CGT se sont attachés sans relâche à impulser les conditions pour réaliser une unité intersyndicale afin de faire reculer notre direction et faire entendre plus fortement la voix des collègues, notamment lors des CTL «Suppressions d'emplois».

Ces 3 dernières années ont aussi suscité des débats et actions particulièrement acharnés sur la question des effectifs, des situations d'intérim dans les trésoreries, les horaires d'ouverture au public, thèmes sur lesquels la CGT a

occupé une place prépondérante.

Par leurs interventions répétées, les élus CGT ont exigé de notre direction d'établir plus de transparence sur des sujets divers comme le Document de prévention de risques, le budget ou les emplois vacants et des réponses claires sur les conditions de travail des collègues comme au CFP de Lesparre par exemple.

Par ailleurs, fidèles à leurs engagements, les élus CGT vous ont systématiquement informé par des comptes rendus clairs et des analyses précises disponibles sur notre site quelques jours après chaque CTL.

<http://www.financespubliques.cgt.fr/33/>,

## **LE CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (C.D.A.S)**

### **LA DELEGATION CGT EST COMPOSEE DE 6 REPRESENTANTS (3 TITULAIRES, 3 SUPPLEANTS) ET UN REPRESENTANT DES RETRAITES (EN QUALITE D'EXPERT POUR LA CGT).**

Cette instance a pour but d'améliorer les conditions de vie des agents et de leur famille.

Elle aborde les thèmes de la restauration, du logement, de la petite enfance par le placement en crèche.

En matière de prêts et aides pécuniaires exceptionnelles, la CGT a obtenu que les retraités puissent eux aussi bénéficier de ces prestations.

C'est aussi à l'initiative de la CGT et avec sa collaboration qu'un « guide pratique » a pu être diffusé aux agents de notre département.

Chaque année, un budget d'initiative locale (BIL) permet d'organiser des mini-colos pour les vacances de la Toussaint, des sorties sur une ou plusieurs journées, l'arbre de Noël et des journées thématiques d'information.

Il permet aussi l'amélioration des coins repas dans les sites administratifs ne comportant pas de restauration collective.

Les représentants de la CGT veillent particulièrement à ce que le BIL bénéficie principalement aux personnes les plus démunies, fragiles ou isolées.

La CGT revendique la mise en place ou le maintien de la restauration collective sur les sites comportant un nombre d'agents significatif. Elle est intervenue notamment sur le site de Cenon pour gérer avec les agents les difficultés rencontrées et permettre la réouverture rapide du restaurant administratif.

Suite à une enquête sur le logement social, nous revendiquons la révision des barèmes d'attribution pour l'accès au parc préfectoral conditionné par des plafonds de revenus trop bas, ainsi que l'assouplissement des pièces justificatives demandées dans certaines situations difficiles rencontrées par les agents des Finances.

## LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES LOCALES (C.A.P.L)

Les élus interviennent dans les CAPL d'affectations locales, de listes d'aptitude et de demandes en révision de l'évaluation.

A l'occasion des CAPL d'affectations locales vos élu(e)s pointent le mouvement confectionné par la direction et vérifie le respect des règles en vigueur (ancienneté) et le respect des vœux des agents. Ils contactent les adhérents et représentent tous les agents qui font appel à eux (syndiqués ou non syndiqués). Ils interviennent aussi lorsque des situations personnelles ou familiales difficiles exigent une attention particulière de la direction et accompagnent ou représentent les agents qui demandent une audience. Ils assistent aussi, à leur demande, les agents qui sont convoqués par la direction pour des raisons professionnelles ou personnelles.

Lors des CAPL de demandes en révision de l'évaluation, les élu(e)s construisent avec les collègues concernés la défense de leur dossier et représentent au mieux les intérêts de l'agent. Ils assistent les collègues et transmettent toutes informations aux élus nationaux de la CGT pour les demandes d'évocation au niveau national. A la suite de ces CAPL, les dossiers sont suivis devant la direction locale lorsque les situations professionnelles ou personnelles nécessitent des interventions individualisées.

La CGT est opposée aux sélections par liste d'aptitude considérant que ce système de sélection est subjectif et ne répond en aucune manière à la reconnaissance de valeur professionnelle des agents.

Pour cette raison la CGT revendique son remplacement par un examen professionnel, mode de sélection plus objectif que la comparaison des mérites respectifs derrière laquelle la direction se retranche toujours pour sélectionner les dossiers.

Ceci étant, les élus de la CGT défendent avec sérieux et opiniâtreté les dossiers de tous les agents qui les sollicitent.

Nous refusons de comparer les dossiers des candidats entre eux et ne votons « POUR » la liste des dossiers classés en Excellent.

En effet, seuls ces dossiers font l'objet d'un examen au niveau de la CAP Nationale. Nous revendiquons que dans le cadre de cette sélection tous les dossiers puissent être examinés par la CAP nationale. Nous votons « contre » la liste des dossiers classés en « très bon » et « à revoir » pour cette raison.

Notre détermination à défendre tous ces dossiers a permis de constater, au cours de ce mandat, le classement en « excellent » d'un nombre significatif de dossiers défendus par les élus CGT. Plusieurs de ces collègues ont ainsi pu accéder au grade supérieur.

- ✓ **Après chaque CAPL, les élus informent directement les collègues ayant confié leurs dossiers des suites de CAPL les concernant personnellement.**
- ✓ **Nous portons une attention toute particulière au respect des règles de confidentialité attachées à notre fonction.**
- ✓ **Nous informons de nos interventions et de nos déclarations liminaires par la rédaction d'un compte rendu diffusé à nos adhérents et à notre liste de diffusion et mis en ligne sur notre site internet. <http://www.financespubliques.cgt.fr/33/>,**

**MERCI DE NOUS RENOUVELER VOTRE CONFIANCE  
VOTEZ CGT LE 4 DECEMBRE**

## **LE COMITE HYGIENE ET SECURITE-CONDITIONS DE TRAVAIL (C.H.S-C.T)**

Le travail en CHS-CT nécessite un investissement constant afin de défendre au mieux vos intérêts, tout particulièrement vos Conditions de Travail.

La somme allouée au CHS-CT reste quasiment constante depuis 3 ans, environ 348 000 €.

Cette année 2014 a vu une augmentation sensible de l'activité du CHS-CT : 9 réunions plénières contre 5 en 2013. Chacune de ces séances est en amont précédée a minima d'une commission budgétaire et le cas échéant d'une commission immobilière. S'ajoutent à ces dernières, une multitude de groupe de travail (DUERP, rapport ISSI, luminosité, amiante, restaurants administratifs (hors cité), rapports médecins de prévention, comité de suivi).

Ces groupes de travail ont pour but l'amélioration des conditions de travail et d'installation. Cependant, les représentants CGT restent attentifs pour que la tenue de ces réunions informelles ne vident pas le CHS-CT de sa raison d'être. Il est en effet l'instance décisionnaire et seuls son ordre du jour et ses débats font l'objet d'un procès-verbal de séance.

La CGT est particulièrement vigilante aux conditions dans lesquelles la direction met en œuvre le dialogue social dans cette instance. Nous n'hésitons pas à dénoncer les ordres du jour trop chargés ou les tentatives de passage en force par l'administration de certaines de ces propositions.

La CGT a d'ailleurs appelé à plusieurs reprises les autres organisations syndicales à réagir tous ensemble en intersyndicale.

Certains dossiers, sont en bonne voie de solution : Ainsi la situation de Lesparre devrait évoluer dans les prochains mois mais nous continuerons à rester vigilants sur les solutions proposées par la Direction.

D'autres sujets tel que les opérations de désamiantage notamment à la cité requiert une attention particulière pour leur suivi et sur leur efficacité.

Cette fin de mandat a été marquée par le rouleau compresseur des restructurations, regroupements de services et réorganisations (avec toutes les conséquences que cela implique sur les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité mais aussi en terme d'organisation).

La CGT a été la seule organisation syndicale à marquer clairement par le sens de son vote son opposition à ces projets.

Notre volonté est de travailler ensemble avec toutes les organisations syndicales pour défendre au mieux les intérêts des agents et leurs conditions de travail.

Nous veillons aussi à la juste utilisation des crédits du CHS-CT et rejetons les demandes lorsque la Direction, tente régulièrement de réaffecter des crédits alloués au CHS pour financer des travaux et des achats relevant de ses propres crédits de fonctionnement ou d'obligations légales. Elle tente ainsi d'utiliser les fonds alloués au CHS-CT pour pallier les réductions de son budget.

➔ La CGT se bat à chaque instant pour défendre et faire améliorer vos conditions de travail.

**Au-delà du 4 décembre, les représentants de la CGT s'engagent à poursuivre avec force et détermination la défense de vos conditions de travail et de sécurité.**

**C'est pour vous que nous avons accompli cette responsabilité que vous nous avez confiée.**

**C'est avec vous que nous pourrons continuer à mener à bien ce travail.**

**Nous nous engageons à représenter avec rigueur et détermination les personnels et à défendre leurs intérêts.**

**MERCI DE NOUS RENOUVELER VOTRE CONFIANCE  
VOTEZ CGT LE 4 DECEMBRE**